

DELIBERATIONS COMMUNE D'ISSÉ (LOIRE ATLANTIQUE)

Envoyé en préfecture le 22/03/2024

Reçu en préfecture le 22/03/2024

Publié le

ID : 044-214400756-20240314-14_2024-DE

Nombre de conseillers en exercice14 présents8 votants9
--

L'an deux mil vingt-quatre, le **QUATORZE MARS**
à 20 h 00 le Conseil Municipal de la commune d'ISSÉ,
dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la
présidence de Monsieur LALLOUÉ Jean-Marc, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 mars 2024

PRÉSENTS :

LALLOUÉ Jean-Marc GUILLEMOT Tatiana LE BOULER Cédric CHIRADE Brigitte GRIMAUD Sylvie
BOMMÉ Jean-Paul MARTIN Yves RAIMBAUD Nelly HUGRON Dominique

ABSENTS EXCUSÉS : PIERRISNARD Béatrice (pouvoir à GUILLEMOT Tatiana) ; HAMON Sylvain ; RIOTTE Sandrine ;
DUMARCHÉ Jérémy

ABSENTS NON EXCUSÉS : DUTERTRE Thomas

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : LE BOULER Cédric

OBJET

14/2024	VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET ASSAINISSEMENT (M49)
----------------	---

Le Maire ayant quitté la séance, le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. LE BOULER Cédric, 2^{ème} Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 du budget assainissement dressé par M. LALLOUÉ Jean-Marc, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Ayant entendu l'exposé de M. LE BOULER Cédric, et le Conseil Municipal après en avoir délibéré

1 - Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		TOTAL DES SECTIONS	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	DEFICIT	EXCEDENT
Opérations de l'exercice	54 031,34	78 746,33	13 483,24	104 909,09		
Résultats de l'exercice		24 714,99		91 425,85		116 140,84
Résultats reportés		26 190,45		54 278,11		
TOTAUX CUMULES		50 905,44		145 703,96		196 609,40
Restes à réaliser						
RÉSULTATS DÉFINITIFS		50 905,44		145 703,96		196 609,40

2 - Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits à titre budgétaire aux différents comptes

3 - Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4 - Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré à Issé,

Le Maire,
Jean-Marc LALLOUÉ